

Copyright Board
Canada



Commission du droit d'auteur
Canada

[Traduction]

CB-CDA 2025-003

Avis de la Commission

Affaire : SOCAN Tarif 2.D – Télévision – Société Radio-Canada (2015-2025)

6 janvier 2025

[1] Dans l'Ordonnance CB-CDA 2024-098, j'ai accordé à la SOCAN une prolongation de délai pour déposer et signifier sa nouvelle explication de son projet de tarif.

[2] Le 9 décembre 2024, la SOCAN a déposé auprès de la Commission sa nouvelle explication pour son projet de tarif.

[3] La SRC peut compléter son avis des motifs d'opposition en réponse à sa nouvelle explication au plus tard le **lundi 13 janvier 2025**.

René Côté
Gestionnaire de l'instance